

Monitorat 2025-2026

Conditions de recrutement

CONDITIONS

- Être étudiant
- Justifier d'une inscription à l'Université de Lille pour l'année 2025-2026 (niveau L3 minimum)
- Ne pas cumuler plusieurs contrats dans un établissement de l'Enseignement supérieur sur la même période
- Ne pas être bénéficiaire d'une allocation recherche.
- Pouvoir assurer un engagement régulier sur toute la période concernée
- Pour les étudiants étrangers extra-communautaires astreints à la possession d'un titre de séjour, produire un titre de séjour en cours de validité portant la mention « étudiant ». La validité du titre de séjour devra couvrir toute la période de contrat.
- La rémunération mensuelle est établie sur la base du Smic - taux 1 + 10 % congés payés : 10,52 € nets de l'heure.
- La moyenne indicative de vacation : jusqu'à 8h - 12h par semaine en fonction des besoins du service.
- Durée du contrat : **3 à 10 mois**, non renouvelable, **selon les services concernés**.

Modalités de versement de la paye

Il y a un délai incompressible de 2 mois minimum entre le mois où vous travaillez et le mois où ces heures vous sont payées, car l'administration doit valider le nombre d'heures réellement travaillées avant de les mettre en paiement.

Par exemple :

Vous travaillez 20 heures en **janvier**.

Le service qui vous fait travailler atteste **fin janvier** de ces 20 heures travaillées.

Cette étape est primordiale.

La DRH traite la demande de paye pour 20 heures en **février**.

La DRFIP (Direction régionale des finances publiques) enclenche le paiement en **mars**.

Le virement arrive sur votre compte bancaire fin mars. Le bulletin de salaire est également disponible fin mars.

CANDIDATURES

La **fiche de candidature** est téléchargeable à cette adresse : <https://bit.ly/LilleBURecrute>.

À la **fiche de candidature** dûment remplie, doivent être joints une **lettre de motivation**, un **CV** et, pour les étudiants étrangers extra-communautaires, une copie du **titre de séjour**.

Dépôt uniquement sous forme dématérialisée à l'adresse ci-dessous, suivant la bibliothèque ou le Learning center visé (un étudiant peut déposer plusieurs candidatures pour plusieurs BU) :

- budroit-monitorat@univ-lille.fr ;
- busante-monitorat@univ-lille.fr ;
- lilliad-monitorat@univ-lille.fr.

À remettre au plus tard le **13 mai 2025**.

Le dépôt d'une fiche de candidature **n'entraîne pas une convocation automatique** à un entretien de recrutement. Les étudiants non retenus seront prévenus par mail.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués vers la fin du mois de mai 2025 début juin pour un entretien sur site ou en visio.